

■ **Bioself SA**, à Thônex, mise au point, développement et commercialisation d'appareils médicaux destinés au grand public, etc. (FOSC du 24.12.2001, p. 10151). Capital-actions réduit de CHF 330'000 à CHF 108'900 par suite de perte et réduction de la valeur nominale des 33'000 actions, au porteur, de CHF 10 à CHF 3,30. Capital-actions: CHF 108'900, entièrement libéré, divisé en 33'000 actions de CHF 3,30, au porteur. Statuts modifiés le 08.01.2003. Ernst & Young SA n'est plus réviseur. Nouveau réviseur: GB Consulting, B. Gauthey, à Lausanne.

Journal no 482 du 13.01.2004  
(02076700 / CH-660.0.385.982-0)